

Stratégie de Lisbonne: le piège européen

Cette stratégie arrivant désormais à son terme, il est temps d'en dresser un bilan. Elle aura servi de cadre à une décennie d'affaiblissement des systèmes nationaux de protection sociale et de réformes des marchés du travail.

UN OBJECTIF CONCURRENTIEL

Commençons par interroger l'objectif: la compétitivité, une constante des politiques européennes. Avec la compétitivité, il s'agit d'être meilleur que les autres, c'est-à-dire moins cher, plus flexible et plus "innovant". Quels autres? Les États-Unis au premier chef, le Japon et l'Asie du Sud-Est ensuite (en 2000, la Chine ne fait encore qu'entamer sa spectaculaire ascension). En définitive, il s'agit de regagner des avantages compétitifs par rapport aux principaux concurrents commerciaux de l'UE, pour améliorer la marge de profits des entreprises européennes. La "connaissance" n'est qu'un prétexte.

Ce prétexte va surtout servir à favoriser la recherche et le développement, et accentuer le processus de Lisbonne. Pour le reste, la stratégie de Lisbonne va se voir adjoindre un volet "social", qui consiste à "réformer" les systèmes de protection sociale et à lutter contre l'exclusion sociale en... favorisant l'accès de tous à l'emploi. Ou comment détourner de belles intentions pour un objectif libéral.

À ce stade, rappelons que la stratégie de Lisbonne fut adoptée, en 2000, à un moment où les gou-

LA CAPITALE DU PORTUGAL RESTERA LONGTEMPS DANS LES MÉMOIRES. LE TRAITÉ DE LISBONNE VIENT D'ÊTRE SIGNÉ, IL REMPLACE LA DÉFUNTE "CONSTITUTION EUROPÉENNE". MAIS IL EST UNE AUTRE POLITIQUE MAJEURE DE L'UE, PLUS ANCIENNE, NOMMÉE D'APRÈS LA CAPITALE PORTUGAISE: C'EST LA "STRATÉGIE DE LISBONNE". LANCÉE EN MARS 2000, ELLE AMBITIONNAIT DE FAIRE DE L'EUROPE, À L'HORIZON 2010, "L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE LA PLUS COMPÉTITIVE DU MONDE".

Jean-Marie Coen
CSCE

vernements sociaux-démocrates étaient majoritaires dans l'UE (12 pays sur 15). C'était, il est vrai, l'époque des Blair, Schröder et Jospin. Mais en serait-il autrement aujourd'hui? Il est grand temps, sans doute, pour tous les "progressistes", d'abandonner la chimère de la compétitivité.

LE MIRACLE DU TAUX D'EMPLOI

En pratique, les chefs d'État vont définir une série d'objectifs qui seront évalués chaque année. Le principal de ces critères est le "taux d'emploi". En 2010, chaque État doit atteindre un taux d'emploi général de 70 %, un taux d'emploi des femmes de 60 % et un taux d'emploi des personnes âgées de 50 %. On le sait, l'objectif est manqué, puisque nous en sommes à 67 % pour toute l'Europe, 66 % dans les pays de la zone euro.

Le recours au taux d'emploi signe un changement très important.

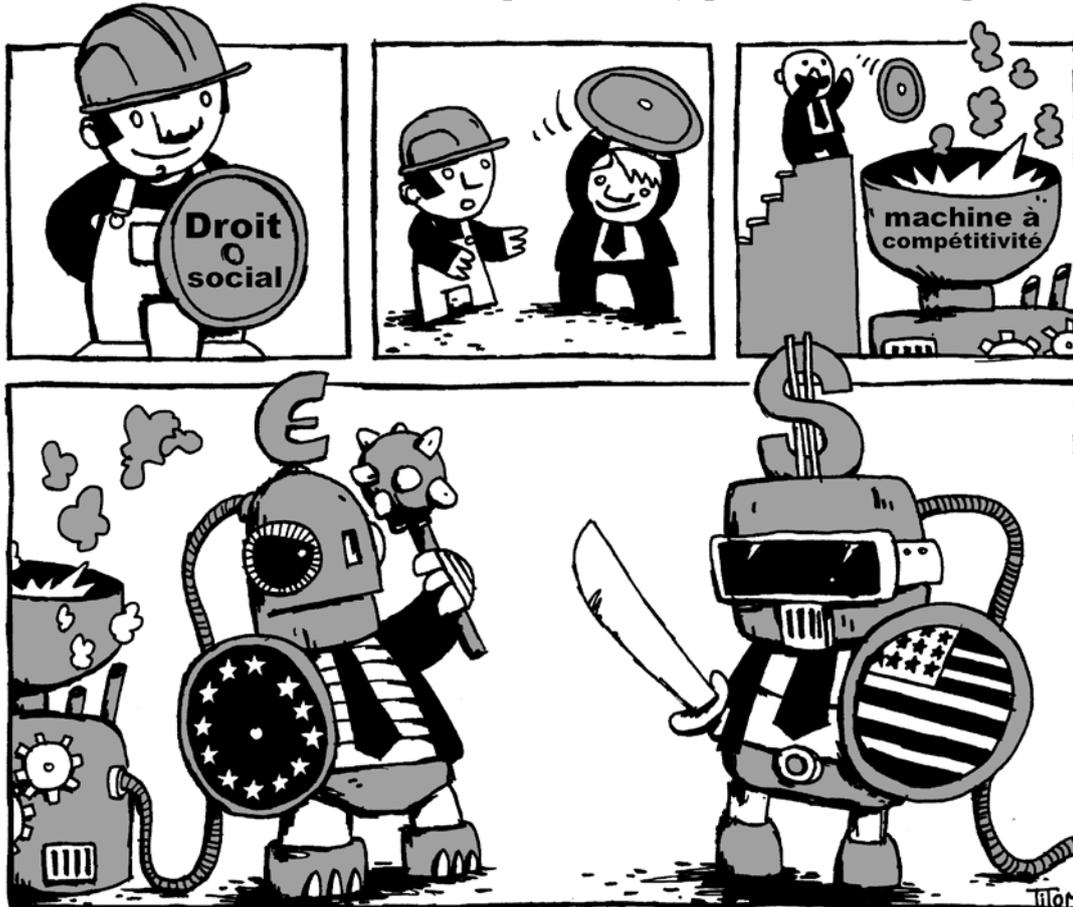
Jusque là, l'indicateur principal des politiques publiques d'emploi était le taux de chômage. Il s'agissait de le faire baisser. Le taux de chômage est défini par rapport à la population active, c'est-à-dire les personnes qui ont un travail ou qui en cherchent un.

Avec le taux d'emploi, l'objectif est tout autre: le taux se réfère directement à la population en âge de travailler. Vont dès lors être remobilisés tous les "inactifs": les personnes handicapées, les seniors, les femmes... Quant aux chômeurs, ils seront chassés sans pitié; les minimexés seront activés; etc. Avec le taux d'emploi, l'État décide quel pourcentage de sa population doit travailler. C'est ainsi que se développe par exemple le concept de la "mise à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché de l'emploi".

Heureusement pour les États, point

n'est besoin de créer des emplois à temps plein et de bonne qualité pour augmenter le taux d'emploi. L'UE considère en effet (suivant en cela l'OCDE) qu'une personne a "un emploi" du moment qu'elle travaille au moins une heure par semaine! Cela explique bien sûr l'augmentation importante du temps partiel durant cette décennie. Mais pour que les personnes acceptent ces emplois de basse qualité, il va falloir les "pousser" un peu; en rendant moins généreux les systèmes de protection sociale, en réformant les systèmes de pension, du chômage, en faisant jouer un rôle primordial à "l'activation" des allocataires sociaux. Quant aux nouvelles catégories qui arrivent sur le marché de l'emploi, elles vont faire grandir la pression sur les salaires. Voilà pourquoi l'UE tient à augmenter la population active, alors que l'emploi stagne! Plus tard va se développer le concept de flexicurité, pour mettre

La construction européenne, pour faire quoi?



du baume sur les plaies des travailleurs : "Soyez flexibles, et on vous donnera la sécurité... qu'on vous a prise quelques années auparavant, par ces réformes"... Les syndicats n'ont pas apprécié.

DES RÉFORMES BIEN PEU SOCIALES

Insistons sur un point : ces réformes vont avoir lieu dans le cadre national! L'UE n'a pas le pouvoir, en effet, d'intervenir dans le champ social, resté compétence exclusive des États-membres. Mais les États sont soumis à la pression de leurs pairs, à qui ils doivent rendre régulièrement des comptes quant à leurs progrès vers les objectifs communs. Ils vont donc, chacun de son côté, mener des réformes similaires, mais selon un calendrier séparé.

En pratique, cela rend difficile une critique de la dimension européenne de ces réformes natio-

nales. Cette méthode indirecte a, en effet, abouti à des calendriers de réforme désynchronisés dans les différents États-membres ; rendant peu visible le schéma général mis en œuvre et ne favorisant pas l'émergence d'un mouvement social véritablement européen contre la stratégie de Lisbonne et ses objectifs antisociaux. Ajoutons que dans un premier temps, les syndicats européens ont soutenu la stratégie de Lisbonne, car elle prétendait allier un pilier social à ses objectifs économiques ; ce qui n'a pas aidé les mobilisations.

MÉTHODE OUVERTE DE COORDINATION

Revenons à la méthode : le cœur de la stratégie de Lisbonne, c'est la MOC, ou "méthode ouverte de coordination". Les avis sont très partagés à son égard. Certains la jugent inefficace, lourde et bureaucratique^① ; d'autres ne tarissent pas d'éloges à son égard^②.

Pour notre part, nous pensons que la MOC est une méthode terriblement efficace d'une part, car elle défavorise une coordination européenne des mouvements sociaux de résistance et d'autre part, car elle incorpore des critères managériaux dans le gouvernement des États^③. Elle renforce la compétition entre eux, en inscrivant le "benchmarking" ("comparaison concurrentielle") au cœur des méthodes bureaucratiques.

QUEL BILAN ?

Le bilan de la stratégie de Lisbonne est contradictoire. Si l'on en croit la presse économique, il est jugé négatif par les patrons et les chefs de gouvernement, pour qui les réformes libérales n'ont pas été assez loin. Mais il est négatif aussi pour les syndicats, qui ont observé la dérégulation du marché du travail. Il est négatif encore pour les mouvements sociaux, qui ont assisté aux attaques contre les systèmes de protection sociale.

Pourtant le bilan (négatif) de Lisbonne est impressionnant : réformes des pensions, du chômage, des soins de santé... dans de nombreux pays, en particulier ceux de la "vieille" Europe ; libéralisations accrues des Postes, des chemins de fer, de l'énergie ; dérégulation des marchés financiers ; directive Bolkestein entrée en vigueur (même si elle fut édulcorée) ; développement des temps partiels et des statuts précaires. Qui dit mieux ? Et voulons-nous en reprendre pour 10 ans ? C'est tout l'enjeu actuel... ■

① COHEN-TANUGI L., "L'avenir de la stratégie de Lisbonne : l'Europe ne doit pas abdiquer ses ambitions", opinion, *Le Monde*, 25-12-2009

② FONTENELLE A., "La politique belge et européenne en matière d'inclusion sociale", Working paper, Pour la Solidarité, avril 2008

③ BRUNO I., "La stratégie de Lisbonne, une révolution silencieuse", in *Revue savoir/agir*, n°5, septembre 2008, éditions du Croquant, pp. 143-152. Disponible sur <http://www.homme-moderne.org/societe/politics/savoiragir/n05/lisbonne.html> (consulté le 15-02-2010).